

CNW TELBEC : code 40
GQM00350

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Nouveau complexe sportif au Collège Jean-de-Brébeuf.

QUÉBEC ANNONCE UNE AIDE DE PRÈS DE 2 M\$

Montréal, le 5 novembre 2007. — La ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M^{me} Michelle Courchesne, et le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et ministre responsable de la région de Montréal, M. Raymond Bachand, ont annoncé aujourd'hui un tout nouveau complexe sportif nécessitant des investissements de 10,5 millions de dollars qui sera construit au Collège Jean-de-Brébeuf. Pour la réalisation de ce projet, le Collège bénéficiera d'une aide gouvernementale de 1 993 500 \$ attribuée dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La Corporation du Collège Jean-de-Brébeuf apportera une contribution de 3 521 644 \$ à laquelle s'ajoutera celle de la Fiducie du Patrimoine du Collège Jean-de-Brébeuf (1 000 000 \$). Une campagne de financement est organisée afin de rassembler la somme nécessaire à la réalisation du projet.

Le projet consiste à construire des installations additionnelles comprenant un gymnase double, une salle multifonctionnelle adaptée pour la pratique de l'escrime de haut niveau, une salle d'entraînement, un mur d'escalade, des vestiaires ainsi que des locaux techniques et administratifs. La nouvelle construction sera située entre l'aréna et le collège.

« La présence d'infrastructures sportives et récréatives dans un quartier accroît considérablement la qualité de vie de sa population. Bien entendu, les nouvelles installations profiteront d'abord et avant tout aux élèves du Collège, mais elles permettront aussi d'offrir à la population une vaste gamme d'activités à pratiquer les fins de semaine et en période estivale. C'est donc une excellente nouvelle pour tout l'arrondissement », a commenté M. Raymond Bachand.

« C'est une véritable cure de rajeunissement pour les installations sportives du Collège qui permettront de répondre aux besoins de la communauté étudiante et de la population environnante. En créant le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique, le gouvernement du Québec voulait faire en sorte que toutes les régions bénéficient de nouvelles installations sportives. L'accès à des infrastructures sportives facilite l'adoption de saines habitudes de vie et c'est pourquoi nous sommes heureux de contribuer à ce projet », a souligné la ministre Michelle Courchesne.

Rappelons que le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique générera, au cours des prochaines années, des investissements de 500 millions de dollars. L'investissement annoncé s'inscrit d'ailleurs dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives du Fonds. Ce programme vise à favoriser l'adoption et le maintien d'un mode de vie physiquement actif en facilitant l'accès à des installations modernes et sécuritaires adaptées aux activités des athlètes, des jeunes sportifs de la relève et de la population en général.

— 30 —

Sources : Jean-Pascal Bernier
Attaché de presse de la ministre
de l'Éducation, du Loisir et du Sport
et ministre de la Famille
418 644-0664

Isabelle Mignault
Attachée de presse du ministre
du Développement économique, de
l'Innovation et de l'Exportation
418 691-5650